

Combien d'hommes, combien de femmes, combien d'enfants sont devenus victimes de brutalité, de racisme et de discrimination de toutes sortes parce que la communauté internationale s'avouait impuissante devant le bouclier de la souveraineté nationale?

Maintenant que le Rideau de fer est tiré, maintenant que le mur de Berlin a disparu, n'est-il pas temps de respecter la dignité humaine autant, sinon plus, que la souveraineté nationale? Maintenant que nous reconnaissons l'interdépendance de nos économies, de nos environnements, de nos marchés et de nos cultures, n'est-il pas temps de reconnaître que nos libertés, nos droits et notre sécurité sont de plus en plus tributaires des libertés, des droits et de la sécurité des citoyens du reste du monde? N'est-il pas aussi temps de reconnaître que la sécurité de la collectivité est menacée tant et aussi longtemps que la sécurité de l'individu n'est pas assurée? Bref, l'ère de la souveraineté exclusive est révolue.

On reconnaît de plus en plus dans le monde que la coexistence pacifique des nations est fortement influencée par l'organisation intérieure de leurs sociétés. Or, il importe de trouver de nouvelles façons de dépasser les frontières, qui en elles-mêmes sont souvent sources de conflit interne. L'une des mesures adoptées, à la demande du Secrétaire général, vise à renforcer les organisations régionales afin d'appuyer les Nations Unies.

La Conférence de Londres illustre bien la façon dont des organisations régionales, telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la CSCE, peuvent travailler avec les Nations Unies pour accroître leur efficacité.

Au Canada, nous sommes bien placés pour contribuer à une telle collaboration puisque nous sommes membres de plusieurs organismes régionaux clés tels que la CSCE, le Commonwealth, la Francophonie et l'Organisation des États américains (OEA). Nous avons aussi des rapports privilégiés au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Tous ces organismes traitent de sujets semblables dont : la démocratisation, le respect des droits de la personne, une saine gestion gouvernementale, le règlement pacifique des différends. Le dialogue au sein de ces organismes peut contribuer de façon importante au renforcement de la confiance et à l'apaisement des tensions.

Bien que modeste, le bilan des efforts n'en demeure pas moins positif. Par exemple, l'été dernier, la question de la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique était, pour la première fois, à l'ordre du jour de la réunion de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui s'est tenue à Manille.